



## INFORMATION AUX MÉDIAS

### Saint-Imier et Val-de-Ruz : des intérêts partagés au-delà des frontières cantonales

**Transports, éoliennes, culture, domaine skiable, fusion et gestion électronique des documents... tels sont quelques-uns des thèmes abordés lors de la première rencontre officielle entre les exécutifs de Val-de-Ruz et de Saint-Imier qui s'est déroulée à fin août, à Cernier, dans le cadre des Jardins Musicaux.**

#### **Transports**

En matière de transports, les deux exécutifs ne peuvent que constater qu'aucune liaison n'existe actuellement entre les deux communes voisines, bien que la distance séparant Les Bugnenets et Les Savagnières n'est d'environ qu'un kilomètre.

Jugeant que cette situation ne saurait perdurer, conscients des attentes de nombreux habitants et des enjeux économiques et touristiques, notamment pour les projets développés dans le cadre du Parc Chasseral, les deux exécutifs se sont engagés à partager une réflexion commune en vue de préparer des propositions concrètes à l'attention des services cantonaux respectifs des transports. Le Conseil municipal de Saint-Imier a même décidé d'informer immédiatement la Commission régionale des transports (CRT) Bienne de cette démarche afin qu'elle puisse l'inclure dans ses réflexions.

#### **Eoliennes**

Dans le domaine des énergies renouvelables, le Conseil municipal de Saint-Imier a souhaité connaître le point de vue du Conseil communal de Val-de-Ruz, constatant des sensibilités parfois différentes de part et d'autre de la frontière cantonale en matière d'éoliennes, tout en rappelant l'existence d'un important projet à cheval sur les deux cantons.

Le Conseil communal de Val-de-Ruz a clairement indiqué qu'il partageait le point de vue de Saint-Imier et qu'il soutenait les projets d'éoliennes en cours. Il a rappelé que l'autonomie énergétique est l'un des objectifs importants de la nouvelle commune. Le Conseil communal de Val-de-Ruz reste toutefois dans l'attente du résultat de la votation populaire sur l'initiative pro-crêtes.

#### **Culture**

La rencontre entre les deux exécutifs ayant lieu dans le cadre des Jardins musicaux, il a été rappelé qu'une collaboration existe depuis plusieurs années entre les deux communes. Celle-ci a même été formalisée il y a trois ans. Les deux exécutifs souhaitent poursuivre sur cette lancée.

### **Exploitation du domaine skiable – Maison Chasseral – Les Savagnières**

Les deux exécutifs se sont dits ravis du partenariat mis en place pour réaliser la Maison Chasseral – Les Savagnières. Ce projet permettra de compléter judicieusement l'offre d'accueil existante et renforcera l'attractivité touristique du site et des activités conduites sous l'égide de l'association Parc régional Chasseral.

### **Fusion et gestion électronique de documents**

La Ville de Saint-Imier mène actuellement des réflexions en matière de fusion et s'est montrée très intéressée à la mise en place de la nouvelle commune de Val-de-Ruz. Les membres du Conseil communal de Val-de-Ruz se sont mis à disposition pour échanger leurs expériences réalisées dans leur dicastère. Dans le même ordre d'idée, la chancellerie de Val-de-Ruz s'est proposée pour présenter à son homologue imérienne la gestion électronique de documents qui a été mise en place dès la création de la nouvelle commune.

### **Pour contacts :**

- **Stéphane Boillat, Maire de la Ville de Saint-Imier, 032 942 44 24 ;**
- **Armand Blaser, vice-président du Conseil communal de Val-de-Ruz, 032 886 56 11.**

Cernier, le 9 septembre 2013